CONSEIL ET PLANS DE SÉCURITÉ

Plan de sécurisation de l'établissement (PSE)

sur devis (selon les bâtiments)

DURÉE	LIEU	DÉLAI D'ACCÈS
Sur devis (selon les bâtiments)	**Date à convenir - Sur Site**	**Prendre contact avec le service commercial du CFSI Formations**

Objectifs

- Etablir un autodiagnostic de sûreté de votre établissement de santé
- Mettre en place des moyens matériels
- Préparation à l'élaboration du Plan de Sécurisation de l'Etablissement (PSE)

POUR QUI ?

Le personnel de l'encadrement

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Le programme

1re Partie : La préparation

Prise en compte de l'existant et le recueil d'informations : les caractéristiques et les spécificités de l'Etablissement

- Natures des risques
- Organisation existante
- Spécificités liées aux publics accueillis

2e Partie : Prise en compte des consignes

- Malveillance (vol- l'intrusion, l'attaque...)
- Risques intérieurs (radicalisation...)

- Risque extérieurs (drones…)

3e Partie : Les documents PSE & FSI

- Rédaction
- Remise et présentation des documents

Option : Formation (sur devis)

Exercices de mise en œuvre du PSE auprès des salariés avec application des consignes selon plusieurs scénarii

- L'alerte
- L'attaque de l'extérieur
- L'attaque de l'intérieur
- L'attentat
- ……

PROFIL DE L'AUDITEUR

Formateur titulaire de la « carte pro formateur » délivrée par le CNAPS, diplômé SSIAP 2 et/ou SSIAP 3 et titulaire du certificat de formateur SST (INRS).

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques ainsi que d'une solide expérience terrain en sécurité pour transmettre ses connaissances et savoir-faire.